

MINISTÈRE DU COMMERCE  
DE L'INDUSTRIE  
DES POSTES  
ET DES TÉLÉGRAPHES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 20 Avril 1901

OFFICE NATIONAL  
DU  
COMMERCE EXTÉRIEUR  
(Loi du 4 mars 1898)

3, rue Feydeau, 3



Honorable Monsieur,

J'ai lu avec intérêt, ~~même~~ <sup>coagulé</sup>  
la lettre de Euphonia chippsalösch Waldw., et les  
écl. botaniques, consues en alcool.  
Mais il sera bon que vous s'clairiez de la lettre  
non coagulé (l'addition de 10 gouttes d'eau  
de la solution d'ammoniaque du commerce  
suffira peut-être pour obtenir ce résultat)

avec dévoué  
F. Heim

Prof. Henrique Coimbra